

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03519

Numéro SIREN : 853 942 225

Nom ou dénomination : A.B.C. AGENCEMENT - BATIMENT - CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2021 sous le numéro de dépôt 8001

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

A.B.C. AGENCEMENT - BATIMENT - CONSEIL

12 clos du Loisel

59250 Halluin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.B.C. AGENCEMENT -
BATIMENT - CONSEIL

Numéro RCS : 853 942 225

Numéro Gestion : 2019B03519

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 12 clos du Loisel
59250 Halluin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2020

Durée de l'exercice : 13 mois

Comptes annuels déposés le : 15/03/2021

Sous le numéro : 8001

Délivré à Lille-Métropole le 30 mars 2021

Le Greffier,

20215008001 ND



SAFIGEC

Expertise comptable audit & conseil

SASU A.B.C AGENCEMENT BATIMENT CONS

12 RUE CLOS DE LOISEL

59250 HALLUIN

Exercice clos le : 30 septembre 2020

APE : 7112B

SIRET : 85394222500014

Certifié Conforme

[Signature]

SOMMAIRE

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
ANNEXE COMPTABLE	8
Annexe des comptes annuels	9



BILAN ACTIF

ACTIF

Valeurs au 30/09/20
Val. Brutes Amort. & déprec. Val. Nettes

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement
Frais de développement
Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles
Immobilisations incorporelles en cours
Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains
Constructions
Installations tech., matériel et outillages industriels
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations
Créances rattachées à des participations
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille
Autres titres immobilisés
Prêts
Autres immobilisations financières

TOTAL (I)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements
En-cours de production (biens et services)
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)
Autres créances (3)
Capital souscrit - appelé non versé

434,61

434,61

Valeurs mobilières de placement

Actions propres
Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

6 532,34

6 532,34

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL (II)

6 966,95

6 966,95

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Écarts de conversion actif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)

6 966,95

6 966,95

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

PASSIF

Valeurs
au 30/09/20

Valeurs
au

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écart d'équivalence	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 164,77
SITUATION NETTE	3 164,77
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 164,77

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Groupe et associés	2 021,18
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Fournisseurs	175,00
Fournisseurs, factures non parvenues	1 123,00
Dettes fiscales et sociales	483,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	

TOTAL DETTES **3 802,18**

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL **6 966,95**

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

3 802,18

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/19
Au 30/09/20

Du
Au

Variation
en valeur en %

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	11 364	11 364
Montant net du chiffre d'affaires	11 364	11 364
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 364	11 364
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	8 714	8 714
Impôts, taxes et versements assimilés	101	101
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges	3	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 817	8 817
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 547	2 547
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice ou perte transférée		
Perte ou bénéfice transféré		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/09/19
Au 30/09/20

Du
Au

Variation
en points en

Produits financiers

- De participation (3)
- Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)
- Autres intérêts et produits assimilés (3)
- Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges
- Différences positives de change
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS

Charges financières

- Dotations amortissements, dépréciations, provisions
- Intérêts et charges assimilées (4)
- Différences négatives de change
- Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES

RÉSULTAT FINANCIER

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS

2 547

2 547

- Produits exceptionnels
- Sur opérations de gestion
- Sur opérations en capital
- Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

- Charges exceptionnelles
- Sur opérations de gestion
- Sur opérations en capital
- Dotations amortissements, dépréciations, provisions

TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

- Participation des salariés aux résultats
- Impôt sur les bénéfices

382

382

TOTAL DES PRODUITS

11 364

11 364

TOTAL DES CHARGES

9 199

9 199

Bénéfice ou Perte

2 165

2 165

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE

SAFIGEC



003216 - SASU A.B.C. AGENCEMENT BATIMENT CONS edite le 12/03/2001 10:31

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 30/09/2020.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

L'entité ayant été créée le 01/09/2019, le déploiement de l'activité n'a pas suivi le rythme prévu à l'origine en raison des facteurs suivants : CRISE SANITAIRE DU A LA COVID

N'ayant pas de comparatif par rapport à l'année précédente, le chiffrage sur l'impact des effets de la crise sanitaire concernant l'activité ne peut être présenté, sauf pour les mesures de soutien reçues indiquées dans les notes chiffrées sur le tableau représentant l'approche choisie.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entité estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A

IMMOBILISATIONS

2019-2020
12/03/2021
12/03/2021

2019-2020
12/03/2021
12/03/2021

Frais d'établissement et de développement	TOTAL
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL
Terrains	
Sur sol propre	
Constructions	Sur sol d'autrui
Inst. générales, agencés & aménagés construct.	
Installations techniques, matériel & outillage industriels	
Inst. générales, agencés & aménagés divers	
Autres immos corporelles	Matériel de transport
Matériel de bureau & mobilier informatique	
Emballages récupérables & divers	
Immobilisations corporelles en cours	
Avances et acomptes	
	TOTAL
Participations évaluées par mise en équivalence	
Autres participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts et autres immobilisations financières	
	TOTAL
	TOTAL GENERAL

CADRE B

IMMOBILISATIONS

2019-2020
12/03/2021
12/03/2021

2019-2020
12/03/2021
12/03/2021

2019-2020
12/03/2021
12/03/2021

Frais d'établissement & développ.	TOTAL
Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL
Terrains	
Sur sol propre	
Constructions	Sur sol d'autrui
Inst. gal. agen. amé. cons	
Inst. techniques, matériel & outillage indust.	
Inst. gal. agen. amé. divers	
Autres immos corporelles	Matériel de transport
Mat. bureau, inform., mobilier	
Emb. récupérables & divers	
Immobilisations corporelles en cours	
Avances et acomptes	
	TOTAL
Particip. évaluées par mise en équivalence	
Autres participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts & autres immob. financières	
	TOTAL
	TOTAL GENERAL



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les données financières sont exprimées en millions d'euros, sauf indication contraire.

Autres immobilisations incorporelles

Terrains

Sur sol propre

Constructions Sur sol d'autrui

Inst. générales agenc. aménag.

Inst. techniques matériel et outill. industriels

Autres Inst. générales agencem. amén.

immobs Matériel de transport

corporelles Mat. bureau et informatiq., mob.

Emballages récupérables divers

ACTIF NON COURANT

Les données financières sont exprimées en millions d'euros, sauf indication contraire.

Autres immobilisations incorporelles

Terrains

Sur sol propre

Constr. Sur sol d'autrui

Inst. agenc. et amén.

Inst. techn. mat. et outillage

Autres Inst. gales, ag. am. div

immobs Matériel transport

corporelles Mat. bureau mobilier inf.

Emballages récup. divers

Frais d'acquisition de titres de participations

ACTIF NON COURANT

Les données financières sont exprimées en millions d'euros, sauf indication contraire.

Les données financières sont exprimées en millions d'euros, sauf indication contraire.

Frais d'émission d'emprunt à étaier

Primes de remboursement des obligations



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Détermination de la valeur d'usage

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOVEMENTS DES REVALUATIONS

SUR VALEURS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Fonds commercial

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Autres immobilisations incorporelles

Terrains

Sur sol propre

Constructions Sur sol d'autrui

Inst. gales agen. aménag. constr.

Inst. techniques matériel et outillage industriels

Inst. gales agen. aménag. divers

Autres

immobs

Matériel de transport

corporelles

Mat. bureau et mob. informatique

Emballages récupérables divers

Titres mis en équivalence

Immobs financières

Titres de participations

Autres

TOTAL

Stocks

Créances

Valeurs mobilières de placement

TOTAL GENERAL



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

12.12.2019 - 12.12.2020 - 12.12.2021 - 12.12.2022 - 12.12.2023

Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dép. anter.			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	435	435
coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés		
	Divers		
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
Charges constatées d'avance			
	TOTAL	435	435
Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			







ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 123
Dettes fiscales et sociales	101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES ET FINANCIÈRES 1 224



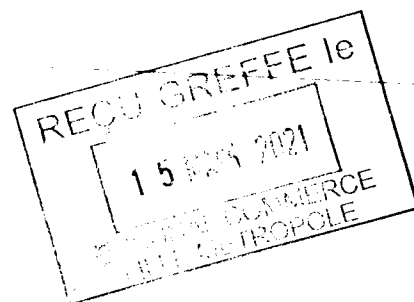


A.B.C. Agencement - Bâtiment - Conseil

SASU au capital de 1000 euros

Siège social : 12, clos du Loisel 59250 HALLUIN

RCS de Lille Métropole n ° 853 942 225



Assemblée générale du 1^{er} mars 2021

A Halluin 59250, 12 clos du Loisel

Le 1^{er} mars 2021

A dix heures

Monsieur Jean-Marie GONTIER, associé unique exerçant la gérance de la société, A.B.C. Agencement – Bâtiment – Conseil, SASU au capital de 1000 €, a présidé l'Assemblée Générale ordinaire au 12, clos du Loisel 59250 Halluin, siège social de la société.

Monsieur Jean-Marie GONTIER étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et se soldant par un bénéfice de 2164.77 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2164.77 €, de la manière suivante :

10 % à la réserve légale soit, 100 euros.

Le solde en report à nouveau, soit 2064,77 euros

L'associé unique

Jean-Marie GONTIER